

Communiqué de presse

Bâle, 31 janvier 2012

Résultat réjouissant pour la Banque Coop

Hausse du bénéfice brut et nette progression des fonds d'épargne

La Banque Coop a affiché un résultat réjouissant malgré le climat d'incertitude qui règne sur les marchés financiers. Elle est parvenue à faire passer son bénéfice brut, selon le principe de True and Fair View, à CHF 94,2 millions, soit une hausse de 6,3% par rapport à l'exercice précédent. Elle a ainsi dépassé ses résultats de 2010 (CHF 88,6 millions) et 2009 (CHF 93,8 millions). Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont enregistré un bond de 9,0%, atteignant au 31.12.2011 une valeur record de CHF 7,2 milliards. Les hypothèques ayant poursuivi leur progression, les créances hypothécaires ont atteint, fin 2011, un volume de CHF 12,2 milliards (+4,0%).

Remarque:

Pour assurer la comparabilité des exercices 2011 et 2010, les chiffres 2011 sont également publiés en données apurées des coûts de la migration informatique qui s'est déroulée avec succès en janvier 2011. Le commentaire des résultats est basé sur la clôture apurée selon le principe True and Fair View. Pour l'intégralité des investissements en lien avec la migration informatique, des provisions suffisantes ont été constituées les exercices précédents dans la clôture individuelle statutaire. Elles ont été dissoutes dans le cadre des charges intervenues par le biais du poste "Produits extraordinaires" 2011.

Lors de la conférence de presse de présentation du bilan qui s'est tenue aujourd'hui, le président du Conseil d'administration, Ralph Lewin, et le président de la Direction générale, Andreas Waespi, ont détaillé les résultats de l'exercice 2011 de la Banque Coop. En voici l'essentiel:

- Hausse de 6,3% du bénéfice brut à CHF 94,2 millions (2010: CHF 88,6 millions).
- Bond important des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements de CHF 601,0 millions, soit 9,0%, atteignant une valeur record de CHF 7,2 milliards (contre 6,6 milliards en 2010).
- Croissance de 4,0% des créances hypothécaires, à CHF 12,2 milliards (contre CHF 11,7 milliards en 2010).
- Stabilité des charges d'exploitation, à CHF 144,0 millions, malgré des investissements importants (CHF 144,2 millions en 2010).
- Progression du total de bilan de 3,7%, à CHF 14,8 milliards (CHF 14,3 milliards en 2010).
- Léger recul du bénéfice de l'exercice de 3,2%, à CHF 70,3 millions (CHF 72,6 millions en 2010) imputable à des effets extraordinaires en 2010.
- Dividende, exonéré de l'impôt anticipé, de CHF 1,80 pour les actionnaires.

Communiqué de presse

Forte hausse des opérations d'intérêts, légère baisse des opérations de commissions par rapport à 2010

Avec CHF 156,1 millions, les opérations d'intérêts ont enregistré une progression réjouissante de 4,9%, soit CHF 7,3 millions, par rapport à l'exercice précédent. Malgré la pression sans relâche de la concurrence, notre établissement est parvenu à accroître le volume des prêts grâce à des marges stables. Par ailleurs, une politique prévoyante de refinancement a également contribué à ce bon résultat. Quant aux opérations de commissions et de prestations de services, le résultat de 2011, avec CHF 66,7 millions, est inférieur à celui de 2010 (CHF -1,8 million, soit -2,7%). Il est pour l'essentiel imputable à la retenue visible des investisseurs sur les marchés des titres au 2^e semestre. Contribuant de manière plutôt modeste au produit d'exploitation avec 4,9%, le négoce a été fortement influencé par la volatilité des cours de change et les faibles recettes des opérations en espèces. Il réalise une performance inférieure à l'année précédente (CHF 11,6 millions, soit -10,6%).

Poursuite de la croissance des hypothèques

Poursuivant sur sa dynamique de croissance, la Banque Coop affiche un total de créances hypothécaires de CHF 12,2 milliards au 31.12.2011. La plus forte demande de la clientèle s'est concentrée une fois encore sur les hypothèques à taux fixe qui ont représenté en fin d'exercice 92,9% du volume hypothécaire global. Soulignons au passage la qualité irréprochable du portefeuille d'hypothèques. En matière de crédit, la Banque Coop s'en tient à une politique de risque éprouvée et s'appuie sur des directives drastiques d'octroi. La part des crédits, floquée du principe «exception to policy», atteint un niveau plancher avec 6,1% (8,2% en 2010). S'agissant de la position «correctifs de valeurs, provisions et pertes», la mise à disposition d'un montant de CHF 1,0 million (contre CHF 6,0 millions pour l'exercice précédent) s'est avérée suffisante et met en évidence la santé florissante du portefeuille des crédits.

Nette augmentation des fonds d'épargne

Depuis le début de l'année, le passif du bilan a enregistré une hausse réjouissante des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements de CHF 601,0 millions, soit 9,0%. Ces apports de fonds à la Banque Coop ont été répartis équitablement pendant la période sous revue (1^{er} semestre 2011: CHF 330,3 millions; 2^e semestre 2011: CHF 270,7 millions). La demande de fonds d'épargne émane en priorité de particuliers privilégiant un placement sûr, assorti d'une rémunération régulière et solide. Plus de la moitié de la croissance de ce type de fonds est imputable au compte d'épargne Plus (CHF 324,2 millions), doté d'une rémunération particulièrement attrayante grâce à la prime d'intérêt sur les nouveaux versements.

Solide bénéfice 2011

Le bénéfice de l'exercice selon le principe «True and Fair View» régresse légèrement à CHF 70,3 millions (contre CHF 72,6 millions en 2010). Le bénéfice de l'année précédente comprend des revenus uniques provenant de la vente partielle d'une participation de CHF 10,2 millions. Après apurement de ces effets extraordinaires, la Banque Coop enregistre une hausse significative du bénéfice de l'exercice de 12,7%. Ce constat est tout particulièrement réjouissant dans la mesure où, en 2011, des amortissements importants ont dû être réalisés pour les licences de logiciels.

Charges d'exploitation inchangées

Malgré un contexte difficile, la Banque Coop a continué d'investir dans sa stratégie durable. La modernisation du réseau de succursales fut inscrite parmi les priorités. A ce titre, la rénovation des sites de Zurich-Oerlikon, Rapperswil-Jona et Brugg sera achevée d'ici fin avril. Par ailleurs, des moyens supplémentaires ont été consentis pour renforcer la notoriété-

Communiqué de presse

té de la marque. Nonobstant cet aspect, la Banque Coop, appliquant un strict contrôle des coûts, est parvenue à stabiliser ses charges d'exploitation (CHF 144,0 millions) en comparaison annuelle (CHF 144,2 millions). Les synergies avec la maison-mère permettent de réaliser des économies. En 2010, une nouvelle unité a été créée au sein du groupe: le Traitement central des crédits.

Renforcement de la notoriété de la marque

Grâce au succès de la campagne télévisuelle «Origami», la Banque Coop a pu renforcer sensiblement la notoriété de sa marque. Les spots TV, reconduits en 2012, évoquent les valeurs particulièrement chères à notre établissement: développement durable, orientation clientèle et fair banking. La récompense obtenue par le spot publicitaire «Monde sous-marin» (Edi de bronze) en novembre 2011 a été particulièrement appréciée. L'«Edi» constitue la distinction officielle récompensant les films suisses à caractère publicitaire, industriel et d'entreprise.

Précurseur en matière d'égalité de chances et d'entreprise favorable à la famille

A l'automne 2011, les gouvernements des deux Bâle ont décerné à la Banque Coop le prix de l'égalité des chances, doté de CHF 20 000. A cette occasion, l'établissement a été récompensé pour sa politique en faveur de l'égalité des chances entre hommes et femmes et au titre d'entreprise pro-familiale. En janvier 2012, elle a obtenu la recertification d'«entreprise favorable à la famille». Après la certification dès 2007, la recertification vient attester la mise en œuvre concrète de mesures dans le domaine professionnel, de la famille ou de la vie privée.

Dividende exonéré de l'impôt anticipé pour les actionnaires

Ce bon résultat permet à la Banque Coop de maintenir une politique constante en matière de dividende. L'Assemblée générale du 2 mai 2012 décidera de la distribution d'un dividende de CHF 1,80, non soumis à l'impôt anticipé, à partir des réserves d'apport de capital. Pour les personnes physiques dont le domicile fiscal est en Suisse et détenant des actions dans leur fortune privée, le versement du dividende est exonéré de l'impôt sur le revenu.

Perspectives

Au regard de l'incertitude politico-économique régnant sur les marchés financiers, tout pronostic relatif à notre résultat 2012 s'avère très aléatoire, de l'avis même d'Andreas Waespi, le président de la Direction générale. «Nous sommes convaincus que la Banque Coop, grâce à sa bonne couverture en fonds propres, dépassant le cadre des exigences de la FINMA en la matière, et sa stratégie résolue pour devenir une banque de distribution, est très bien placée sur le marché. Notre objectif est de poursuivre la croissance durable de la Banque Coop.»

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur le résultat de l'exercice dans les annexes et à l'adresse www.banquecoop.ch.

Pour tout complément d'information:

Natalie Waltmann
Responsable Secrétariat général & relations médias
Banque Coop SA
Téléphone: +41 (0)61 286 26 03
E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch

Communiqué de presse



En bref

La Banque Coop est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de proposer des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires axés sur un développement durable et à son engagement pour une utilisation parcimonieuse des ressources afin de ne pas défavoriser les générations futures. Avec sa gamme de services «eva», la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal est à Bâle.

L'action Banque Coop est négociée à la SIX Swiss Exchange.

Symbole de ticker: BC / Reuters: BC.S / numéro de valeur: 1811647 / numéro ISIN: CH0018116472).

L'action Banque Coop a une valeur nominale de CHF 20,00.

Données et téléchargements importants

Sur notre site www.banquecoop.ch figurent des informations actuelles pouvant être consultées à partir de la date de publication.

Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution.

Vous trouverez les dates essentielles, comme p. ex. les dates de publication ou la date de la prochaine Assemblée générale à notre page d'accueil sous Investor Relations ([lien direct](#)).